

sainteté et au droit d'*auxilium* qui en est l'émanation la plus proche ». Son développement a été retardé à raison de l'incompatibilité de ses fonctions avec la magistrature (dictature chez César, triumvirat et consulat chez Auguste).

308) P. 119, n. 52. Dans les Fastes consulaires de l'année 731 (*C. I. L.*, I, 2^e édit., pars 1, fasc. 1, p. 28, cf. p. 39), si l'on admet la restitution : *imp. caesar divi f. c. n. augustus postquam consulatv abdicavit trib. pot. annua f. e.*, au lieu de comprendre avec Th. Mommsen, *Droit public*, V, p. 59, n. 1 : *trib(unicia) pot(estas) annua f(acta) e(st)*, il convient de lire : *trib(unicia) pot(estate) annua f(actus) e(st)*.

N. VULIĆ. VOIVODINA A L'ÉPOQUE ROMAINE (extrait des PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE NOVI SAD, VOIVODINA I). Novi Sad, [1938].

Reproduit sur les planches quel-

ques inscriptions déjà connues. notamment pl. VII, n° 2, le n° 3228 du *C. I. L.*, III, de *Sirmium*.

J. G. WINTER. POPYRI IN THE UNIVERSITY OF MICHIGAN COLLECTION (MICHIGAN POPYRI, III). Ann Arbor, 1936.

P. 132-134, n°s 157-158. Deux « libelles » de la persécution de Decius, en 250.

P. 135-149. Documents officiels, parmi lesquels nous relevons : n° 159, une décision d'un *judex datus* dans un cas d'héritage *ab intestat* (entre 41 et 68 ap. J.-C.); n° 161, un reçu militaire; n° 162, une liste militaire de la fin du 1^{er} siècle, etc.

P. 150-163. H. A. Sanders. Certificats de naissance.

P. 150, n° 166. Tablette de cire trouvée en 1922, origine incertaine (diptyque).

309)

Pag. II :

L. Nonio Torquato Asprenate II M. Annio Libone cos. idib. April. anno XII Imp. Caesaris Traiani Hadriani Aug. mense Pharmuthi die XVIII Alex. ad Aeg.

- 5 *descriptum et recognitum ex tabula professionum quibus liberi nati sunt* (sic)
quae tabula proposita erat in foro Aug. in qua scriptum fuid id quod infra scriptum est. M. Claudio Squilla Gallicano (sic)
- 10 *T. Atilio Rufo Titiano cos. anno XII Imp. Caesaris Traiani Hadriani Aug. T. Flauio Titiano praef. Aeg. profesiones liberorum* (sic)
acceptae citra causarum cognitionem